

■ **Amapur S.à r.l.**, à Pully (FOSC du 04.03.1999, p. 1451).
Statuts modifiés le 23 décembre 2002. Surowka Marek, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, a cédé sa part de CHF 2'000 à l'associé-gérant Vuichard René, dont la part est portée de CHF 6'000 à CHF 8'000, lequel a cédé une partie de sa part, soit CHF 1'000, à l'associé Toletti Olivier, de Genève, à Saint-Légier-La Chiésaz. van Gilst Joop est désormais à Grandvaux.
Journal no 2169 du 27.02.2003
(00891328 / CH-550.0.148.709-8)